Dès le début du 20e siècle, des éducateurs de l’Ecole nouvelle et de l’Ecole socialiste avaient créé des communautés dans lesquelles les enfants pouvaient exercer des droits et des libertés, donner leur avis sur l’organisation de la vie sociale, sur les activités et sur les apprentissages et participer aux décisions avec les adultes. En 1920, Freinet, jeune instituteur meurtri par la guerre physiquement et psychologiquement, s’engage dans la même voie éducative et politique. Il affirme sa volonté de construire une école populaire coopérative dans laquelle les enfants du peuple pourront acquérir les savoirs qui les rendront plus libres, plus autonomes, plus conscients des luttes à mener pour une société de justice sociale et de liberté. Son engagement social, syndical et politique indique clairement que pour lui la lutte doit être menée sur deux fronts : dans et hors de l’école. De l’autogestion, hier, à la démocratie participative, aujourd’hui, notre lutte continue. Jean Le Gal la_participation_democratique_des_enfants.pdf Site de l’ICEM: http://www.icem-pedagogie-freinet.org/node/39415 Site de la FIMEM http://www.fimem-freinet.org/fr/node/1665

Documents joints

la_participation_democratique_des_enfants.pdf